



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-134185>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **24-134185**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Chambre de Commerce et d'Industrie de région Hauts-de-France

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent concours restreint de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de la construction neuve d'un centre de formation à Gravelines.

Description : Constatant la demande grandissante des industriels, la CCI région Hauts de France ambitionne la construction d'un nouveau centre de formations à Gravelines Il sera donc confié au titulaire a minima une mission de base de construction neuve de bâtiment. Les missions définitives seront précisées dans le DCE offre. Ce programme représente les surfaces suivantes : Locaux communs : 450 m2 SDP, Centre formation LAHO : 3 122 m2 SDP, Centre formation AFPI : 2 813 m2 SDP. Les informations fournies au titre du présent avis sont complétées par la notice explicative de l'avis de concours et informations complémentaires à l'avis de concours" qui est téléchargeable sur le profil acheteur

Identifiant de la procédure : 95044607-0354-4884-abfd-92e14bd915b0

Avis précédent : aa2a9da4-4d41-4117-b6e0-f1c1732461c3-01

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Concours de maîtrise d'oeuvre restreint La participation est réservée à une profession particulière : Architecte (loi no77-2 du 03/02/1997 sur l'architecture). Seul l'architecte mandataire du groupement doit satisfaire à cette exigence. Le marché est passé sous la forme d'un concours restreint, conformément à l'article R2162-15 du Code de la commande publique. Le concours comprend 2 phases: une phase candidature où 3 candidats sont admis à présenter une offre, une phase offre avec les 3 candidats ayant été sélectionnés en phase candidature, dont le niveau attendu des prestations est esquisse plus. Conformément à l'article R2122-6 du Code de la commande publique, le concours sera suivi d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence en vue de l'attribution du marché public de maîtrise d'oeuvre au lauréat du concours.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot :** LOT-0001

Titre : concours restreint de maîtrise d'oeuvre

Description : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est organisé en vue de la construction neuve d'un centre de formation à Gravelines.

Identifiant interne : concours restreint de maîtrise d'oeuvre

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Gravelines

Code postal : 59820

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.gouv.fr> - Les informations complémentaires sont reprises dans un document annexe intitulé "Notice explicative et informations complémentaires à l'avis de concours" qui est téléchargeable sur le profil acheteur de la CCI : <https://www.marches-publics.gouv.fr> - Concours et marché sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément aux articles R2162-15 à R2162-26 et R2122-6 du code de la commande publique. Le marché sans publicité ni mise en concurrence faisant suite au concours est estimé à 1 182 500euros HT soit 1 419 000euros TTC (valeur mars 2024). - La durée prévisionnelle du marché

faisant suite au concours est de 37 mois à compter de sa notification. -Le téléchargement ou retrait des documents de la consultation par un opérateur économique, les modalités de remise des plis, les modalités de sélections des candidatures sont précisées dans la notice explicative de l'avis de concours. -Le point de départ du marché est la date de sa notification La réalisation du projet est conditionnée par l'octroi effectif de subventions provenant d'un partenaire (Région à hauteur de 30%). Un refus de subventions constituera un motif d'intérêt général pour déclarer la procédure sans suite. Les réponses au concours pour la phase candidature se font par voie électronique uniquement. La date d'envoi des invitations à soumissionner est donnée à titre indicatif. Critères de sélection des participants : Les capacités des candidats seront analysées pour les compétences architecte, Opc, Bet (bureau d'études techniques) et Économiste de la construction sur : 1 - Leurs capacités économiques et financières au regard de l'opération 2 - Leurs capacités techniques et professionnelles. Les candidats sont invités à se référer au document annexe intitulé "Notice explicative" pour plus de détails et prendre connaissance de l'ensemble des éléments à fournir au titre de la candidature ainsi que des niveaux minimaux exigés. Critères d'évaluation des projets : Les critères d'évaluation des projets prendront particulièrement en compte les 5 thèmes suivants : 1. Adéquation du projet avec les attentes du maître d'ouvrage et des utilisateurs. 2. Adaptation au site, qualité de l'expression architecturale 3. Fonctionnalité 4. Critères environnementaux 5. Respect des délais et des cahiers des charges : techniques et réglementaires et de sécurité, délai d'exécution des différentes phases d'études et travaux. Le marché comportant des prestations de conception et la présente consultation prévoyant la remise de prestations au sens de l'article R2172-4 du code de la commande publique, une prime d'un montant de 60 000 euro(s) Ttc sera allouée à chaque candidat admis à remettre une offre Ce montant pourra être réduit dans l'hypothèse de prestations insuffisantes ou non conformes, sur proposition du Jury. L'indemnité versée au titulaire constituera une avance sur ses honoraires. Le candidat correspond : - soit à un opérateur seul et des éventuels sous-traitants, - soit à un groupement (constitué d'un mandataire et un ou plusieurs cotraitants), et des éventuels sous-traitants. Il est interdit de modifier la composition du groupement entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché (cf 2142-26 du CCP). Enfin, conformément à l'article R2142-4 du code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour ce même marché. Si toutefois cela se produisait, l'acheteur rejettera toutes les offres qui ne respectent pas cette règle et les déclarera irrégulières. En cas de groupement : - Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour ce même marché. - La forme du groupement n'est pas imposée. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution des prestations objet du marché public de chacun des membres du groupement. - Il est interdit, au mandataire, de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un groupement. - L'appréciation des capacités d'un groupement d'opérateurs économiques est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché. - Les membres du groupement (cotraitants) dans les domaines exigés pour l'analyse de la candidature ne pourront être présents que dans un seul des groupements admis à concourir. Une exclusivité est donc imposée pour l'ensemble des membres du groupement, en ce qui concerne les quatre domaines exigés (Architecte, OPC, BET et économiste de la construction). - L'OPC doit être impérativement distinct de la maîtrise d'œuvre (compris comme BET et Architecte) (cotraitant ou sous-traitants acceptés). L'OPC sera obligatoirement une personne physique distincte de la MOE (de l'architecte et des BET). - Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques seront considérés par le pouvoir adjudicateur comme un seul et même groupement, quand bien même les entités économiques qui le composent ont permuté (un cotraitant devenant mandataire et le

mandataire devenant cotraitant). - Le maître d'ouvrage exige que certaines tâches essentielles du marché soient effectuées directement par le titulaire et ne peuvent être sous-traitées. Ces tâches essentielles sont les suivantes : missions relevant de la compétence architecte (profession réglementées). L'attention des opérateurs économiques est attirée sur le fait qu'en cas de groupement, le mandataire sera obligatoirement l'architecte. Les grandes étapes de la procédure de passation sont les suivantes : - Publication de l'avis de concours, - Remise des candidatures, - Analyse des candidatures, examen de celles-ci par le jury qui formule un avis motivé sur la liste des candidats à retenir, - Sélection des candidats admis à présenter une offre par l'acheteur, - Information des candidats non-retenus, - Envoi aux participants admis à présenter une offre d'une d'invitation à présenter une offre initiale accompagnée du cahier des charges, les conditions permettant de garantir l'anonymat des candidats étant précisées dans les documents transmis, - Remise des offres anonymisées par les candidats sélectionnés, - Examen des plans et projets remis de manière anonyme par les candidats sélectionnés sur la base des critères d'analyse des offres prévues au présent document, et établissement d'un classement des projets, sur lesquels le jury peut également faire des observations, - Levée de l'anonymat et auditions éventuelles des candidats par le jury, consignées dans un procès-verbal, - Sélection des lauréats par l'acheteur, sur la base de l'avis du jury et du procès-verbal, et information des soumissionnaires non-retenus, - Envoi au lauréat des documents particuliers du marché sans publicité ni mise en concurrence, - Phase(s) de négociation(s) éventuelle(s), - Signature du contrat par l'acheteur, Ces prestations seront jugées sur un rendu ESQ (Esquisse) +, conforme à l'article R2431-8 du Code de la Commande Publique et à l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé (annexe n° 20 du code de la commande publique).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Chambre de Commerce et d'Industrie de région Hauts-de-France

Organisation qui signe le marché : Chambre de Commerce et d'Industrie de région Hauts-de-France

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : OFFRE SANTER VAN HOOFF ARCHITECTURE

Chef de file du soumissionnaire : SANTER VAN HOOFF ARCHITECTURE
(mandataire)

Nom officiel : NJC ECONOMIE (co traitant), ESPACE LIBRE (co traitant),
DIAGOBAT (co traitant), CRE INGENIERIE OPC & MAITRISE D'OEUVRE CREIOM
(co traitant), AVANTPROPOS Architectes - (co traitant), PROJEX (co traitant)

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre groupement SANTER VAN HOOFF (mandataire)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 15/11/2024

Organisation qui signe le marché : Chambre de Commerce et d'Industrie de région Hauts-de-France

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 43

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Chambre de Commerce et d'Industrie de région Hauts-de-France

Numéro d'enregistrement : CCI HDF

Adresse postale : 299 Boulevard de Leeds

Ville : Lille

Code postal : 59031

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : achats@hautsdefrance.cci.fr

Téléphone : +33320637954

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SANTER VAN HOOFF ARCHITECTURE (mandataire)

Numéro d'enregistrement : 43024709800048

Adresse postale : HOTEL DES TECHNOLOGIES 2506 ROUTE DE L'ECLUSE TRSYTRAM +

Ville : DUNKERQUE

Code postal : 59140

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : agence@santerarchitectes.fr

Téléphone : 0328635316

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0009

Nom officiel : NJC ECONOMIE (co traitant)

Numéro d'enregistrement : 442 034 690 00028

Adresse postale : 8, rue Paul Vaillant Couturier

Ville : BIACHE SAINT VAAST

Code postal : 62118

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Adresse électronique : secretariat@njceconomie.com

Téléphone : 0321584766

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : ESPACE LIBRE (co traitant)

Numéro d'enregistrement : 352 902 191 00050

Adresse postale : 27 rue de Verdun

Ville : BONSECOURS

Code postal : 76240

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : atelier@espace-libre.fr

Téléphone : 0235610018

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : DIAGOBAT (co traitant)

Numéro d'enregistrement : 429 585 888 00044

Adresse postale : 23 Boulevard Van Gogh - BP 40103 -

Ville : VILLENEUVE D'ASCQ

Code postal : 59651

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : diagobat@diagobat.fr

Téléphone : 0320472320

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : CRE INGENIERIE OPC & MAITRISE D'OEUVRE CREIOM (co traitant)

Numéro d'enregistrement : 750 056 731 00011

Adresse postale : 115-117 rue Paul Machy

Ville : DUNKERQUE

Code postal : 59240

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : direction@cre-ingenierie.com

Téléphone : 0328669803

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : AVANTPROPOS Architectes - (co traitant)

Numéro d'enregistrement : 394 899 801 00051

Adresse postale : 51 boulevard de Belfort

Ville : LILLE

Code postal : 59042

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : avantpropos@avantpropos.com

Téléphone : 0320470301

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : PROJEX (co traitant)

Numéro d'enregistrement : 381 007 624 00012

Adresse postale : 124 rue du Magasin Général

Ville : DUNKERQUE

Code postal : 59140

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : appelsoffres@projex.fr

Téléphone : 0320470301

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : TA Lille

Ville : Lille

Code postal : 59000

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 51c26248-5635-4558-8fea-181c239e562a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis de résultats de concours

Date d'envoi de l'avis : 28/11/2024 à 11:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/11/2024